



## **Joyeuses fêtes de fin d'année**

La CFDT de GBS SERVICES profite de ce zest pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année. Profitez de ces moments avec votre famille, vos amis, vos proches, rechargez les batteries et déconnectez-vous le temps des fêtes.

Encore cette année, l'actualité aura été dense chez GBS SERVICES. Et elle le sera d'autant plus sur 2022!

Petite parenthèse, notre blog a fêté ces **4 ans** d'existence en août. Après **339 articles**, **204 commentaires**, nous sommes ravis d'annoncer que nous avons dépassé le cap des **100.000 vues**. C'est à vous qu'on le doit, abonnés, non abonnés, lecteurs occasionnels, encore merci de continuer à nous suivre si nombreuses et nombreux.

Nous souhaitons vous remercier pour la confiance que vous nous accordez. Lorsque vous nous sollicitez pour vos problématiques ou pour vous accompagner, quand vous parlez de nous autour de vous et que vous nous envoyez vos collègues.



**Pour ceux et celles qui sont ou qui seront prochainement en vacances, bonnes vacances.**

**Pour ceux et celles qui sont en pleine clôture et qui n'ont pas de vacances, on vous souhaite bon courage.**

**Bonne lecture de votre Zest ...**



### **COORDONNÉES SECTION / LIAISON**

Jérôme BILLAUD  
Tel : 07.70.22.60.61  
Mail : [cfdt-gbsservices@engie.com](mailto:cfdt-gbsservices@engie.com)

Fanny DENECE  
Tél : 06.74.09.73.58



## ACTUALITES CSE

### Le 24 et 31 décembre

Nous l'avions évoqué sur notre ZEST d'info du mois dernier et également sur notre blog, nous avons eu le retour de la Direction au dernier CSE concernant notre demande pour une souplesse de départ sur les 24 et 31 décembre. Cette dernière a été acceptée. Le départ des salariée.es sur ces journées se fera à partir de 12h. L'information a déjà dû vous être envoyée par les assistantes de direction et/ou vos managers. Nous rappelons que ces deux ½ journées sont offertes, vous n'avez pas à les décaler ou les récupérer.

### Le devenir du site de Toulouse

Les conditions de travail des équipes Toulousaines sur le site de Basso Cambo, préoccupaient la CFDT. Nous avions donc demandé qu'un point mensuel soit inscrit à l'ordre du jour des CSE à partir d'octobre. En effet, avec les relations plus que compliquées avec le propriétaire qui refusait de prendre en charge tous les travaux de chauffage et climatisation et l'affaire de voyeurisme, nous pouvions légitimement nous poser la question sur un éventuel déménagement. L'information est tombée au dernier CSE, le bail a été reconduit et la direction nous indique un « dégel » des relations avec le propriétaire. Nous espérons que les travaux auront effectivement lieu.

Pour les victimes de l'affaire de voyeurisme, elles ont depuis 6 ans été habituées à gérer leur souffrance sans aide de la direction, pas de changement de ce côté...

La CFDT reste très vigilante ☺ à la suite...

### RTT Employeur 2022



Les dates retenues pour l'année 2022 sont le vendredi 15 juillet et le mardi 16 août. Nous vous rappelons que ces dates n'auront pas d'impact sur nos congés de

fractionnement vu que ces derniers sont intégrés à nos congés payés. Nous disposerons donc de 27 jours ouvrés de congés payés (25 cps + 2 de fractionnement).

Concernant les autres ponts (vendredi 27 mai et lundi 31 octobre), ils n'ont pas été retenus au vu des différents calendriers de clôture. Cependant, la CFDT a demandé à la direction de faire preuve de souplesse sur ces deux ponts pour la pose de congés. Le moment venu, nous réitérerons bien entendu cette demande ;-).

### Déménagement du site de Nantes-VEO

Sur demande de la CFDT, nous avons un point mensuel pour le suivi du projet de déménagement nantais depuis le mois de juin. Ce mois-ci, la direction nous a indiqué notre futur positionnement dans le bâtiment VEO. Le plan micro zoning était en cours de réalisation. Des ambassadeurs ont été nommés dans chaque services. Ils ont pu visiter le futur site accompagnés des élus nantais le mardi 21 décembre.

L'information-consultation démarra au prochain CSE, soit le 6 janvier 2022.

Nous avons déjà pris les devants sur l'éventuelle suppression des places de parking en demandant une étude d'impact sur les temps de trajet sans parking.



### COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD  
Tel : 07.70.22.60.61  
Mail : [cfdt-gbsservices@engie.com](mailto:cfdt-gbsservices@engie.com)

Fanny DENECE  
Tél : 06.74.09.73.58



## **CSE EXTRAORDINAIRE VENTE EQUANS**

Comme vous le savez, ENGIE est rentré en négociation exclusive avec le groupe BOUYGUES pour l'achat d'EQUANS.

Comme dans tout projet important, le CSE et ses élus sont consultés. Un premier CSE extraordinaire a donc eu lieu le vendredi 10 décembre. L'ordre du jour était le suivant « Projet de cession des activités d'EQUANS dans le cadre de l'offre engageante remise par le groupe BOUYGUES ».

La CFDT a souhaité que la direction éclaircisse l'ordre du jour, le dossier ne faisant pas mention de l'organisation future de EQUANS dans BOUYGUES. La direction a précisé que tant que la vente n'étant pas finalisée, les règles de l'anti trust devaient être respectées. L'info consultation porte donc uniquement sur le changement d'actionnariat et rien d'autre. Nous devrions avoir une nouvelle info consultation si les organisations d'EQUANS devaient être modifiées.

Chaque entité d'EQUANS va faire l'objet de la même information consultation (AXIMA CONCEPT, CNN MCO, ERAS, INEO, PIERRE GUERIN), sauf les filiales de chaque entité qui n'auront qu'une information en CSE.

La direction nous a présentés un dossier d'une trentaine de pages. Le CSE va devoir ensuite donner un avis sur ce projet (favorable, défavorable ou abstention). Les règles légales d'information consultation prévoient un délai d'un mois entre l'information consultation et si le CSE choisit de passer par une expertise, ce délai est rallongé à deux mois.

Pour ce projet, la CSE de GBS SERVICES n'a pas demandé d'expertise mais, bénéficiera des expertises des CSE de nos collègues d'AXIMA et INEO. Pour autant, la CFDT a demandé à la direction que les délais de consultation soient calés sur les agendas d'AXIMA et INEO. Il ne s'agit pas simplement de GBS SERVICES mais de tout EQUANS donc, il fait sens que les agendas de toutes les entités soient identiques. L'agenda n'est pas encore déterminé, mais la consultation devrait avoir lieu vers le 10 février.

Nous avons aussi fait part de notre surprise sur cet agenda de consultation. Nous savons toutes et tous que, chez GBS SERVICES et dans les autres société d'EQUANS, le mois de décembre est particulièrement chargé. La direction nous a déjà indiqués que EQUANS serait officiellement repris par BOUYGUES au second semestre 2022. Pourquoi une telle précipitation ? Pourquoi ne pas avoir démarré l'info-consultation en janvier ? Nous avons demandé à la direction de pouvoir envoyer nos questions par écrit afin de prendre le temps qui nous est donné pour bien analyser ce dossier.



### **COORDONNÉES SECTION / LIAISON**

Jérôme BILLAUD

Tel : 07.70.22.60.61

Mail : [cfdt-gbsservices@engie.com](mailto:cfdt-gbsservices@engie.com)

Fanny DENECE

Tél : 06.74.09.73.58





## **CSSCT – Commission Santé sécurité**

Le 14 décembre 2021 se tenait un CSSCT sur le site du Basso Combo à Toulouse. Renée, notre représentante CFDT au sein du CSSCT, était sur place en présentiel. Deux points étaient à l'ordre du jour, la crise sanitaire et la campagne contre le sexisme.

Concernant la crise sanitaire, nous avons proposé un protocole clair et explicite que la direction a accepté :

- Si un salarié.e est positif, il ou elle informe son manager et son référent Covid, si possible, le manager informe le directeur de site et le référent Covid et le directeur de site informe le service RH.
- Si un salarié.e est cas contact, le référent Covid présente aux salariés concernés les deux protocoles créés par la sécurité sociale ([ici](#)) en fonction de la vaccination ou non et il revient au salarié d'indiquer sa volonté de s'isoler ou non.

Le salarié.e concerné.e doit se faire tester immédiatement et 7 jours après et selon le résultat du test, s'isole ou non. TRES IMPORTANT: La hiérarchie n'attendra plus la confirmation de l'ARS en cas de connaissance de cas contact sur un site.

Nous avons également demandé à la direction de remettre en place la règle de souplesse concernant les rendez-vous de rappel vaccinal contre le covid, cette demande a été acceptée. Un mail d'information doit être envoyé à l'ensemble du personnel prochainement.

Sur le site de Toulouse, nous avons alerté la direction que les points de contact ne faisaient plus l'objet d'un nettoyage spécifique. Ce contrat ayant été résilié par INEO MPLR, la direction s'est engagée à trouver un nouveau prestataire rapidement. La situation sanitaire empirant, nous avons réinsisté une nouvelle fois sur la baisse des jours de présence obligatoires sur site. La venue sur site était pour retrouver de la cohésion et un travail d'équipe. Or, avec le nouveau protocole sanitaire, les règles sanitaires sont compliquées à mettre en œuvre.

Concernant l'annonce de la direction sur une tolérance zéro contre les comportements sexistes et pour la lutte contre le sexisme, nous restons très sceptiques, même si la Direction nous affirme que tout nouveau manquement manifeste sera entendu et sanctionné. Une campagne d'affichage et des réunions de sensibilisations devraient débuter début 2022.

La CFDT ayant acquis, malgré elle, une expérience importante sur ce sujet, nous ne pouvons que vous encourager toutes et tous à ne pas rester seul (e)s face au harcèlement quel qu'il soit ! En parler, nous en parler est une première étape importante. Nous vous épaulerons afin de trouver ensemble la meilleure solution pour vous aider.



### **COORDONNÉES SECTION / LIAISON**

Jérôme BILLAUD  
Tel : 07.70.22.60.61  
Mail : [cfdt-gbsservices@engie.com](mailto:cfdt-gbsservices@engie.com)

Fanny DENECE  
Tél : 06.74.09.73.58





## L'indemnité inflation de 100 euros : qu'en est-il pour nous ?

Cette aide annoncée mi-octobre par le 1er ministre sera versé sur la paie de janvier pour les salarié.es concerné.es. La seule règle pour bénéficier de cette aide est d'avoir perçu une rémunération inférieure à 26 000 euros bruts sur la période du 1er janvier au 31 octobre 2021.

Afin de savoir si vous êtes éligibles à cette aide, il faut additionner les éléments suivants et diviser par 10 le résultat afin d'avoir votre mensuel moyen:

- La ligne « Rémunération Brute » dans la colonne « Cumul » de votre bulletin de paie d'octobre 2021
- Le total des lignes « Déduction Congés Payés » de vos bulletins de paie de janvier 2021 à octobre 2021 inclus
- pour ceux ayant débloqué leur intéressement, le montant reçu au mois de mai.

Pour ne pas avoir de mauvaise surprise, pensez à bien ajouter ces éléments.

## LES INCONTOURNABLES DE LA CFDT

**N°1 >> Le droit à la déconnexion : plus qu'un droit, un devoir.** La clôture annuelle approche, ne cédons pas à la pression !!!

**N°2 >> Votre subvention CSE,** plus que quelques jours pour l'utiliser. Pensez aux cadeaux de fin d'année.



**N°3 >> votre nouvelle carte de mutuelle,** depuis le 20 décembre vous pouvez imprimer votre carte de Tiers Payant de 2022 sur le site de Vivinter. Pensez à la télécharger.

**Votre collectif  
CFDT GBS Services  
en fête ☺**



### Janvier 2022 :

- 06/01 : CSE
- 11/01: réunion avec les fédérations CFDT-EQUANS



### COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD  
Tel : 07.70.22.60.61  
Mail : [cfdt-gbsservices@engie.com](mailto:cfdt-gbsservices@engie.com)

Fanny DENECE  
Tél : 06.74.09.73.58



**Cfdt:**